



CLUB DES JEUNES DE L'AURORE

Centre Aéré 2025

Fonctionnement et procédures inscriptions

INFORMATION

Le centre ouvrira **du lundi 7 juillet au vendredi 29 août** (fermeture le lundi 14 juillet et vendredi 15 août)

Accueil uniquement à la journée (dès 7h30 à l'Aurore et à partir de 8h15 au Centre Aéré) (retour vers 17h45 à l'Aurore – garderie jusqu'à 18h30 – ou au centre aéré à partir de 17h15)

Prévisions de présences à indiquer obligatoirement lors des inscriptions avec validation après paiement seulement (quotas par tranche d'âge imposés).

Possibilité de réservation et paiement de journées complémentaires lors des permanences ouvertes durant le centre aéré sous réserve de disponibilités.

DOCUMENTS

Les documents à remplir pour les inscriptions sont :

- ✚ **La fiche sanitaire de liaison** (formulaire officiel jeunesse et sports et vie associative) à remettre obligatoirement sous format papier (une pour chaque enfant) **avec les photocopies des pages vaccination de l'enfant**. La fiche sanitaire de liaison étant confidentielle, il est recommandé de la mettre sous enveloppe.
- ✚ **La fiche de renseignements**. Les documents sont disponibles sur le site de l'Aurore - **aurore.vitre.free.fr** - (section « centre aéré »),
- ✚ **Un justificatif de quotient familial**

Attention : le site <http://moulindelehaie.free.fr/> n'est pas géré par nos services, les documents présentés sont obsolètes et ne pourront pas être pris en compte. Les deux premiers documents sont à trouver sur le portail des familles (pour ceux qui ont été inscrits depuis 2023) ou sur le site :

http://aurore.vitre.free.fr/Aurore/page.php?VG_NUMPAGE=55

INSCRIPTIONS

Les documents sont à remplir puis à retourner :

- ✚ Soit par voie postale à l'adresse suivante : Club des Jeunes de l'Aurore, 3bis rue de la Poultière, 35500 Vitré
- ✚ Soit en les déposant dans la boîte à lettres de l'Aurore, 3 bis rue de la Poultière, 35500 Vitré
- ✚ Soit en les retournant à l'adresse mail suivante : centre-aere0966@orange.fr (dans ce cas merci de joindre les documents sous fichier au format pdf). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée ainsi que le montant à régler par virement ou lors des séances d'inscription – voir dates ci-dessous). Seules les présences réglées seront validées, une présence non réglée après les dates d'inscriptions, pourra être attribuée à un autre enfant. **Nous ne prenons plus d'inscription par mail après le 13 juin 2025** et plus aucune inscription après le 1 juillet.

Les inscriptions déposées dans la boîte à lettres du Moulin de la Haie ne seront pas prises en compte.

Pour les parents qui n'auraient pas la possibilité de réaliser l'inscription avant le 13 juin, des séances d'inscription auront lieu à l'Aurore à partir du samedi 15 juin 2025 les

- ✚ Samedi 14 juin de 9h à 12h30
- ✚ Mercredi 25 juin de 16h00 à 18h30
- ✚ Vendredi 20 juin de 16h00 à 18h30
- ✚ Samedi 28 juin de 9h à 12h30

Une confirmation de l'inscription aux parents sera adressée par mail avec envoi d'un document validant l'inscription et le montant à régler.

Les familles participant pour la première fois au Centre Aéré recevront par ailleurs les codes d'accès au portail des familles (attention la durée de validité du mot de passe fourni est limitée, il vous sera demandé de le changer. N'hésitez pas à nous demander si vous ne recevez pas ces codes d'accès.

Des permanences pour réservation et paiement de journées complémentaires se tiendront tous les mardis de 17h45 à 18h30 les mois de juillet et août (à partir du mardi 8 juillet)

Le paiement pourra se faire par virement bancaire, par chèque, par carte bancaire, par chèques vacances ou en espèces lors des permanences d'inscriptions qui se tiendront, à l'Aurore, à partir du samedi 14 juin 2025 (voir dates ci-dessus)